Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1474

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public

domainepublic.ch

Les aléas de l'agenda politique

LA POLITIQUE RESTE L'ART DU POSSIBLE. L'ART BIEN HELVÉTIQUE DU COMPROMIS. L'ART AUSSI, PARTICULIÈREMENT hasardeux, de gérer le calendrier politique, le plus incontrôlable des agendas. Rien de plus aléatoire que de programmer les dates des votations ou l'avance d'un dossier, d'éviter les coïncidences fâcheuses, les reports-prétextes et les cumuls de mauvaise humeur.

Tous les gouvernements se sont cassé les dents sur des questions d'agenda. A cet égard, le système bicaméral offre des ressources infinies, dûment exploitées par l'astuce et la paresse parlementaires: ce sont le plus souvent des petits jeux de procédure qui ralentissent le traitement d'un projet de loi déposé par le Conseil fédéral. On se souvient des longues résistances opposées à certaines propositions (protection de l'environnement, prévoyance professionnelle) ou même à de « simples » révisions de loi (droit des SA, 9e et 10e révisions AVS, plus longues que les huit premières).

C'est que le temps politique semble une denrée extensible, donc volontiers gaspillée. Partout, les gouvernements font pression et les élus s'ingénient à demander des réflexions supplémentaires, des variantes, une application différée, force délais et moratoires. De telles manœuvres peuvent s'avérer utiles, pour autant qu'elles soient assorties d'indications sur le genre de pistes à explorer pour la recherche de solutions différentes. A défaut, le débat se poursuit dans le flou: les oppositions s'additionnent et les alternatives se neutralisent, selon un mécanisme bien connu, vérifié pratiquement à chaque votation référendaire.

La lenteur étant l'allure de la démocratie et la maturation une condition de l'acceptation de tout projet, les impatients n'ont plus qu'à ronger leur frein, avec le double espoir d'obtenir à terme l'assentiment populaire et le consentement des politiques.

En aucun cas, le gouvernement n'a intérêt à tenter de manipuler le calendrier politique. Les parlementaires détestent ce genre de jeu, du moins quand il est pratiqué par le pouvoir exécutif. Pour des raisons politiques évidentes, les partis gouvernementaux se montrent moins réticents à l'égard des contre-affaires suggérées par les coïncidences du calendrier: le silence sur un sujet contre l'abstention sur un autre, le soutien du projet A contre la neutralité si possible bienveillante sur le projet B et ainsi de suite.

Le gouvernement n'a jamais intérêt à manipuler le calendrier politique

Mais quand le gouvernement annonce lui-même un tel marchandage et, pire, le propose au peuple, le terme de chantage vient sur toutes les lèvres. On l'a vérifié encore tout récemment avec l'incroyable deal proposé aux Vaudois par un gouvernement affolé par son grand échiquier: M2 contre privatisation partielle de la BCV. Les citoyens refuseront de faire un choix à la fois impossible et mal inspiré. YJ

Sommaire

Débat de printemps: Ce pouvoir désiré et haï (p. 2)

Affaire Hess: La classe dirigeante s'offre bonne conscience à bon compte (p. 3)

Projet triangulaire: Une chance à saisir pour la place universitaire (p. 4)

Sauvetage de Goumois: Qui casse, paie! (p. 5)

Forum: Dieu est mort, les hommes se rappellent (p. 6)

Consommation: Peu de transparence des prix dans les établissements bancaires (p. 7)

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

25 mai 2001
Domaine Public nº 1474
Depuis trente-huit ans,
un regard différent sur l'actualité